

Plan climat : peut mieux faire pour les associations environnementales

Jeudi 6 juillet, Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, a dévoilé son « Plan Climat ». Au programme : six grands thèmes et vingt-trois axes de travail, autour de l'énergie, des transports, du réchauffement climatique ou encore de l'économie verte. Pas de quoi réjouir pour autant les associations environnementales, qui restent dans l'expectative.

Nicolas Hulot, nouveau Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, a choisi de décliner son plan autour de six axes : Rendre irréversible l'accord de Paris, améliorer le quotidien des français, en finir avec les énergies fossiles et s'engager dans la neutralité carbone, faire de la France la nation numéro 1 en terme d'économie verte avec l'accord de Paris, encourager le potentiel des écosystèmes et de l'agriculture, et intensifier la mobilisation internationale autour de la diplomatie climatique. Parmi les mesures emblématiques annoncées : la transformation du Conseil Economique Social et Environnemental en « Chambre du futur » permettant de consulter la société civile et d'intégrer des enjeux à long terme, comme la préservation de la planète, dans les institutions ; le développement d'une mobilité « propre » et accessible à tous, via notamment la mise en place d'une prime à la transition pour remplacer les véhicules les plus polluants ; la fin de la vente des voitures émettant des gaz à effet de serre d'ici 2040 ; ou encore l'interdiction de tout nouveau

projet d'exploration d'hydrocarbures, de gaz de pétrole et de schiste.

« Passer des réactions médiatiques en réponse à la décision de Donald Trump de sortir de l'accord de Paris, à l'action sur le climat en France et en Europe : voilà quelles étaient les attentes des associations du Réseau Action Climat pour le plan présenté par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire », déclare sur son site le RAC (Réseau Action Climat) France, qui fédère des associations spécialistes de la question du changement climatique. Le réseau rappelle que dès le mois de juin, il avait formulé un ensemble de propositions pouvant être reprises par le gouvernement dans plusieurs secteurs : l'agriculture et l'environnement, la fiscalité, la rénovation des logements, les transports, l'énergie. Il estime aussi « qu'il y a « trois grands absents dans ce plan climat : Celui-ci passe totalement sous silence la nécessaire fermeture de réacteurs nucléaires, indispensable à l'atteinte des objectifs de la loi de Transition énergétique et pour laisser la place aux énergies renouvelables. Plus grave encore, on observe un recul sur la solidarité climatique internationale. Il n'y a pas de nouvelle mesure concrète ; la taxe sur les transactions financières au niveau européen, censée générer des recettes pour la solidarité internationale, ne figure pas dans ce plan. [...] Enfin, le Plan Climat ne prévoit pas de revoir radicalement la mauvaise position française sur les puits de carbone. C'est pourtant un marqueur de l'ambition que se donne ou non l'Europe pour respecter l'Accord de Paris ». Il y a néanmoins, selon le Rac, quelques mesures qui vont dans le bon sens : « Il en va ainsi de la volonté d'aller plus loin en termes d'objectifs de réduction d'émissions

de gaz à effet de serre pour 2050, de fiscalité écologique, avec une accélération prévue de la taxe carbone pour mettre en œuvre l'accord de Paris, ou encore de la prise en compte des enjeux sociaux et de la conversion professionnelle pour pouvoir fermer les dernières centrales au charbon françaises d'ici 2022. C'est aussi le cas de l'objectif de rénover sous les 10 prochaines années les 8 millions de passoires énergétiques que compte notre pays, ou encore de la proposition d'interdire l'octroi de nouveaux permis d'exploration pétrolière et gazière, bien qu'incomplète puisqu'elle exclut les permis en cours ». Pour Greenpeace, « Nicolas Hulot fixe un cap intéressant, mais nous laisse sur notre faim ». La question du nucléaire est là aussi au cœur des préoccupations de l'association. « *Sur la transition énergétique et le développement des renouvelables, Nicolas Hulot renouvelle l'erreur de méthode des gouvernements précédents. Il rappelle la promesse de la baisse de la part du nucléaire et de développer celle des renouvelables déjà inscrite dans la loi de transition énergétique mais il fait fausse route sur la façon d'y arriver : Nicolas Hulot doit comprendre qu'on ne développera pas massivement les renouvelables en France si l'on n'a pas préalablement fermé des réacteurs nucléaires. La question sociale est évidemment cruciale mais le cœur du problème reste la marge de manœuvre du Ministre de l'Environnement par rapport à l'avenir industriel d'EDF.* », explique Cyrille Cormier, chargé des questions climat et énergie pour Greenpeace France dans un communiqué. A noter, pas un mot dans le Plan Climat sur la taxe sur les transactions financières, qu'Emmanuel Macron s'était pourtant engagé à défendre. Ce que regrette notamment Attac. Dominique Plihon, porte-parole d'Attac France, considère dans un communiqué que

« ce renoncement est inacceptable : alors qu'une large majorité de l'opinion publique soutient la TTF, Emmanuel Macron et Nicolas Hulot préfèrent céder face aux lobbies financiers en se privant d'une mesure qui pourrait rapporter jusqu'à 35 milliards d'euros par an si elle était appliquée à l'ensemble de l'Union Européenne ». Le mouvement appelle donc « l'exécutif à revoir sa copie et va s'évertuer à ce que le mouvement pour la justice climatique se fasse entendre, dans les mois à venir, à ces sujets ».